

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 5 DÉCEMBRE 2013 À 14 HEURES

Centre administratif de la CUS – Bureau du Président - STRASBOURG

Présents :

M. Jacques BIGOT, M. Bernard FREUND, Mme Danièle MEYER, M. Justin VOGEL, M. Jean-Marc WILLER, M. Etienne WOLF

Absents excusés : Mme Martine CALDEROLI-LOTZ, M. Alain JUND, M. Claude KERN, M. Roland RIES

57-2013 Permis de construire avenue Racine Strasbourg

Description de la demande

Le Service Police du Bâtiment de la CUS a transmis au Syndicat mixte pour le SCOTERS le projet de permis de construire avenue Racine à Strasbourg.

Le PC vise à autoriser la construction d'un parking silo à l'angle de l'avenue Racine et de la rue Calmette pour l'hôpital de Hautepierre. Le terrain de 172 426 m² est situé sur l'emplacement du parking actuel correspondant à 130 stationnements.

Le parking prévoit 818 stationnements :

- visiteurs : 660 places sur 5 niveaux dont 14 PMR et 6 électriques
- personnel : 158 places

Le bâtiment s'élèvera à 15,50 m et la façade sera principalement réalisée en bambou.

*Le Bureau syndical
Vu l'avis de la commission compatibilité
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
décide de faire part de l'avis suivant :*

Au regard de la compatibilité avec les orientations du SCOTERS, le projet permis de construire avenue Racine à Strasbourg n'appelle pas de remarque particulière.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 17 DEC. 2013
La publication le 17 DEC. 2013
Strasbourg, le 17 DEC. 2013

Le Président
Jacques BIGOT